PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 OCTOBRE 2013 A 18 HEURES 15
EN MAIRIE

0 Approbation du procès-verbal de la séance du 18.07.2013 Désignation du secrétaire de séance

1 Acquisition parcelle H n° 473 – 19, rue Théolède

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de créer une nouvelle opération d'investissement au budget principal de la commune Opération n° 128 acquisition immeuble H 473 rue Théolède, et d' inscrire les crédits nécessaires à cette acquisition et aux frais s'y rapportant.

2 DECISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Monsieur OLIVE

le conseil municipal a adopté à l'unanimité les modifications suivantes au budget primitif 2013, comme suit

Section d'investissement

Opération n° 128 – Acquisition immeuble rue Théolède
C/21318 70 000.00 €
Opération n° 99983 – Voirie
C/2315 - 70 000.00 €

Section de fonctionnement

Chap 011 C/ 60611 : + 90 €
Chap 042 C/6811 : - 90 €
Chapitre 65 – C/6574 : + 1500.00 €

3 Convention avec le Luberon Paysan

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, dans le cadre des actions menées depuis plusieurs années au restaurant scolaire pour la confection des repas avec des produits provenant des producteurs locaux, de formaliser ce partenariat par une convention définissant les engagements de la commune et des producteurs , sur le plan qualitatif et qualitatif pour l'année scolaire 2013-2014.

4 Demande de subventions pour les projets d'investissement

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter l'aide des partenaires institutionnels privés et publics pour la réalisation des opérations d'investissement prévues au budget communal, notamment pour l'acquisition du bâtiment cadastré H n° 473 rue Théolède, auprès du Conseil Régional PACA.

Après les questions diverses, la séance est levée à 18h 55.

Le Maire,